

# LE P'TIT MARCHÉ 2024

Manuel de l'exposant



X

QUARTIER  
SAINT  
-JEAN-  
BAPTISTE

# Bienvenue à la 4e édition du P'tit marché Saint-Jean-Baptiste!

**INTRODUCTION**  
FONCTIONNEMENT  
COMMENT SE RENDRE  
GRILLE TARIFIAIRE

Ce document s'adresse à tous les producteur(trice)s alimentaires et artisan(e)s qui souhaitent se joindre à l'édition de 2024 du P'tit marché Saint-Jean-Baptiste. Vous y trouverez toutes les informations relatives quant à l'inscription des exposants, le fonctionnement de l'évènement, l'horaire du marché et les couts.

La période d'inscription aura lieu du 04 mars 2024 au 31 mars 2024 et les marchands et artisans sélectionnés seront contactés du 01 avril au 5 avril.

## Qu'est-ce que le P'tit marché?

Le P'tit marché est un marché alimentaire et de produits artisanaux ayant lieu à tous les samedis sur la rue Saint-Jean lors de sa période de piétonnisation. L'édition 2024 se tiendra du 22 juin au 19 octobre de 10h à 15h pour un total de 18 samedis entre les rues Sainte-Claire et des Zouaves.

**Pour vous inscrire :**  
[Formulaire d'inscription](#)

À tous les samedis de 10h à 15h :  
**22 & 29 juin**  
**06, 13, 20 & 27 juillet**  
**03, 10, 17, 24 & 31 aout**  
**07, 14, 21 & 28 septembre**  
**05, 12 & 19 octobre**



**S  
J  
B**

# Fonctionnement de l'évènement

INTRODUCTION  
**FONCTIONNEMENT**  
COMMENT SE RENDRE  
GRILLE TARIFIAIRE

## ***Équipement fourni***

- Un chapiteau de 10'x10' par exposant;
- Une table 2,5' x 5';
- Une chaise;
- L'alimentation électrique (veuillez nous communiquer vos besoins spécifiques au préalable, le cas échéant apportez vos propres rallonges);
- La présentation en continu de nos exposants via nos communications médiatiques et sur nos réseaux sociaux.

## ***Équipement non fourni***

- Aucun réseau wifi accessible;
- Aucun échange de monnaie pour les exposants;
- Nappe ou autres articles de décoration.

## ***Règlements de l'évènement***

1. Aucun matériel supplémentaire ne sera fourni, il est de la responsabilité de l'exposant d'avoir son matériel nécessaire à temps;
2. Chaque exposant est responsable de gérer son mode de paiement;
3. Les boîtes, contenants de transport et autres matériels d'entreposage devront être proprement rangés afin d'assurer une organisation professionnelle des kiosques;
4. Les chapiteaux et les tables fournis seront montés et prêts à accueillir l'équipement des exposants au plus tard à 9h30;
5. Les kiosques des exposants doivent être installés et aménagés avant le début de l'évènement à 10h. Veuillez prévoir votre arrivée en conséquence;
6. Dans un souci de continuité et de respect des autres exposants, aucun démontage ne sera autorisé avant 15h, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'évènement;
7. Aucun personnel ne sera à votre disposition pour la manutention du matériel;
8. Les exposants ont la responsabilité de détenir leur propre assurance de bris et vols. Le promoteur, ainsi que l'équipe ne sont en aucun cas responsables des accidents et vols qui peuvent avoir lieu lors de l'évènement;
9. L'exposant s'engage à se présenter, beau temps ou mauvais temps, aux évènements pour lesquels il s'est inscrit;
10. Les frais d'inscription et les couts journaliers ne sont pas remboursables.

# Comment puis-je me rendre à mon kiosque?

**Lors de la piétonnisation de la rue Saint-Jean en période estivale, la rue est fermée à la circulation automobile de 8h30 à 23h les samedis.**

INTRODUCTION  
FONCTIONNEMENT  
**COMMENT SE RENDRE**  
GRILLE TARIFAIRE

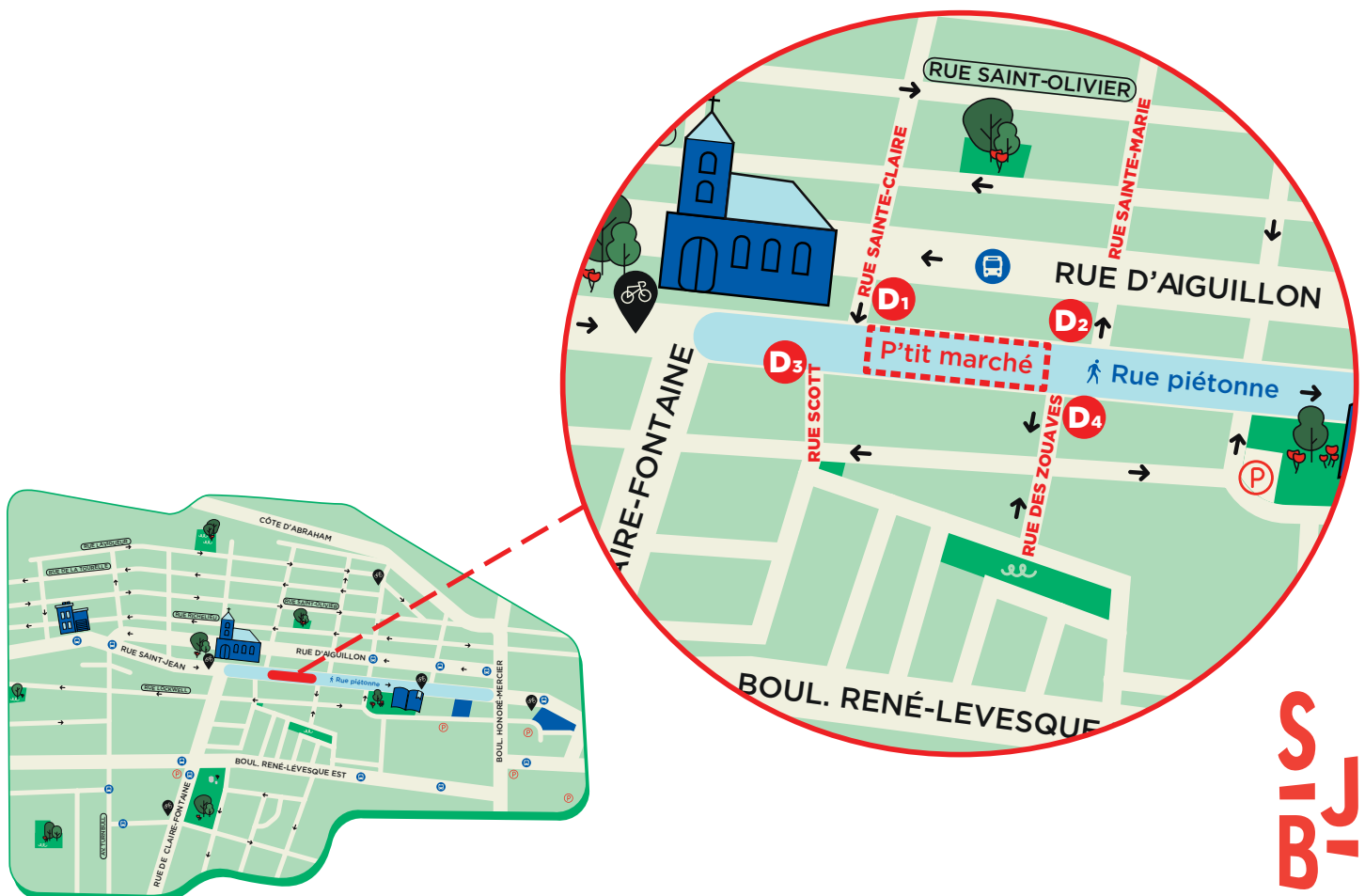
Afin de rejoindre votre kiosque dès 9h30 le samedi matin, veuillez :

**(1)** vous rendre à un point de déchargement du côté nord ou sud de la rue Saint-Jean par la rue Sainte-Claire **D<sub>1</sub>**, la rue Sainte-Marie **D<sub>2</sub>**, la rue Scott **D<sub>3</sub>** ou la rue des Zouaves **D<sub>4</sub>** ;

**(2)** procéder au déchargement de votre marchandise vers votre kiosque en stationnant temporairement votre véhicule au point de déchargement (maximum 10min);

**(3)** quittez la zone de déchargement et stationnez votre véhicule sur une rue avoisinante (gratuit la fin de semaine) ou dans un stationnement payant;

**(4)** procéder de la même méthode pour le déchargement dès 15h.



# Grille tarifaire

Nous contacterons les exposants sélectionnés durant la semaine du **01 au 05 avril** afin de confirmer les dates sélectionnées. Après confirmation, nous procéderons à l'envoi de factures pour chaque participant. Celle-ci devra être payée dans les 15 jours ouvrables afin d'assurer vos places à l'évènement.

INTRODUCTION  
FONCTIONNEMENT  
COMMENT SE RENDRE  
**GRILLE TARIFIAIRE**

Frais d'inscription	Cout journalier	Nombre de jours	Prix total
<b>75,00\$</b>	<b>30,00\$</b>	1	105,00 \$
		2	135,00 \$
		3	165,00 \$
		4	195,00 \$
		5	225,00 \$
		6	255,00 \$
		7	285,00 \$
		8	315,00 \$
		9	345,00 \$
		10	375,00 \$
		11	405,00 \$
		12	435,00 \$
		13	465,00 \$
		14	495,00 \$
		15	525,00 \$
		16	555,00 \$
		17	585,00 \$
		18	615,00 \$

**Les critères de sélection des exposants participants sont les suivants:**

**Pour vous inscrire : [Formulaire d'inscription](#)**

1. Une attention particulière sera portée aux producteurs maraichers et aux entreprises en alimentation afin d'augmenter l'offre alimentaire du marché;
2. Les produits locaux et faits à la main seront privilégiés
3. La qualité des produits et la réputation des artisans;
4. La diversité des produits et artisans sélectionnés afin d'éviter la redondance des kiosques;
5. Les candidats sélectionnant 6+ présences au marché seront priorisés.





• LE P'TIT MARCHÉ •  
ST-JEAN-BAPTISTE •

*Pour toutes demandes d'informations, veuillez vous adresser à*  
[ptitmarchesjb@gmail.com](mailto:ptitmarchesjb@gmail.com)